

Réintégration économique d'enfants sortis des forces et groupes armés et autres enfants vulnérables en RDC : accompagnement technique des agences de protection de l'enfant partenaires de l'UNICEF et suivi de leurs activités

1. Page de couverture

| | |
|--------------------------------------|--|
| Organisation: | Bureau International du Travail (BIT) |
| Titre du projet: | Réintégration économique d'enfants sortis des forces et groupes armés et autres enfants vulnérables en RDC : accompagnement technique des agences de protection de l'enfant partenaires de l'UNICEF et suivi de leurs activités |
| Objectif général du projet: | Contribuer à la réintégration économique des enfants sortis des forces et groupes armés et des autres enfants vulnérables en RDC |
| Bénéficiaires du projet | <p>17 agences de protection de l'enfant partenaires de l'UNICEF appuyant la réintégration économique d'enfants bénéficient d'un accompagnement technique continu et leurs activités sont suivies et évaluées</p> <p>170 personnels des agences partenaires de l'UNICEF bénéficient d'une formation sur la réintégration économique et d'un accompagnement technique continu</p> <p>1 ONG nationale spécialisée dans l'appui à l'entrepreneuriat et à l'économie locale est formée, encadrée et outillée pour l'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF et le suivi de leurs activités</p> |
| Localisation du projet | <p>Province du Sud Kivu (Bukavu et alentours, Fizi / Uvira et Shabunda / Kalehe et Wallungu)</p> <p>Province du Nord Kivu (Petit Nord, Grand Nord et Walikale)</p> <p>Province Orientale (Ituri)</p> |
| Objectifs Spécifiques: | <p>Objectif spécifique 1 : Un système d'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF et de suivi de leurs activités d'appui à la réintégration économique des enfants est en place</p> <p>Objectif spécifique 2 : La qualité des interventions d'appui à la réintégration économique des enfants des agences partenaires de l'UNICEF est améliorée</p> |
| Produits/Résultats attendus : | <p>Résultat 1.1 : Des outils relatifs à la réintégration économique des enfants – outils techniques et outils de suivi des activités sur le terrain - sont disponibles</p> <p>Résultat 1.2 : Une équipe du Guichet d'Economie Local du Sud Kivu (GEL)</p> |

| | |
|---------------|---|
| | <p>chargée du suivi et de l'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF en matière de réintégration économique est opérationnelle</p> <p>Résultat 1.3 : L'équipe GEL a la capacité technique d'accompagner les agences partenaires de l'UNICEF et de faire le suivi de leurs activités en matière de réintégration économique et son travail est supervisé et évalué par le BIT</p> <p>Résultat 2.1 : Les agences partenaires de l'UNICEF ont la capacité technique de concevoir et de mettre en œuvre des activités d'appui à la réintégration économique des enfants</p> <p>Résultat 2.2 : Les activités des agences partenaires de l'UNICEF en appui à la réintégration économique des enfants sont suivies par GEL et évaluées par le GEL et le BIT</p> |
| Budget | 281.020 USD |
| Durée | 12 mois (date de démarrage 01 juillet 2012) |

2. Résumé sommaire

En République Démocratique du Congo, comme c'est souvent le cas dans d'autres pays concernés, le programme national de retrait et de réintégration d'enfants associés aux forces et groupes armés mis en œuvre avec l'appui de l'UNICEF, a efficacement appuyé la réintégration sociale des enfants et leur éducation mais, comme relevé par une évaluation conduite en septembre 2011, a moins efficacement appuyé la réintégration économique des enfants en âge de travailler.

Le BIT collabore étroitement avec l'UNICEF dans le monde en vue de renforcer la composante économique des programmes nationaux de réintégration d'enfants sortis des forces et groupes armés. Au niveau global, les deux agences travaillent ensemble à l'élaboration et à la révision de normes et de lignes directrices inter agences et à l'organisation de cours de formation inter régionaux sur la réintégration économique des enfants. Au niveau des pays, le BIT et l'UNICEF collaborent dans le cadre d'activités de renforcement de capacités du gouvernement, du personnel de l'UNICEF et de celui de ses agences partenaires.

C'est dans ce cadre que l'UNICEF et le BIT ont organisé, en 2010 à Goma (Province du Nord Kivu, RDC), une formation sur la réintégration économique à l'intention de tous les intervenants dans la réintégration des enfants sortis des forces et groupes armés dans le pays. Cette formation initiale a été suivie d'une mission d'appui technique du BIT aux agences du Nord Kivu en 2011 pour les accompagner au stade de démarrage de leur projet. Par le présent projet, l'UNICEF sollicite et finance l'appui du BIT pour, d'une part, prolonger l'appui technique aux agences partenaires du Nord Kivu et l'étendre aux autres provinces concernées (à savoir le sud Kivu et la province orientale) et, d'autre part, pour faire le suivi des activités de réintégration économique des agences partenaires de l'UNICEF. Le but étant de progressivement améliorer la qualité de la composante économique du programme de l'UNICEF et de contribuer ainsi à une réintégration durable des enfants et à une prévention plus efficace de leur recrutement. Il ne s'agit donc pas pour le BIT d'exécuter les activités de réintégration économique des bénéficiaires (telle que la formation professionnelle ou l'appui à l'entrepreneuriat) mais plutôt d'appuyer les partenaires locaux de l'UNICEF qui eux exécuteront ce type d'activités.

L'action du projet se situe à deux niveaux superposés : au premier niveau, le Guichet d'Economie Local (GEL) du Sud Kivu, une ONG nationale spécialisée dans l'appui à l'entrepreneuriat et à l'économie locale basée à Bukavu, accompagnera les 17 agences partenaires de l'UNICEF dans toutes les activités liées à la composante économique de la réintégration des enfants et effectuera un suivi de leurs activités sur le terrain (objectif spécifique 2), et à un deuxième niveau, le BIT renforcera la capacité de GEL et supervisera son travail (objectif spécifique 1).

Cette activité s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'élimination du travail des enfants élaboré avec l'appui du BIT et validé en décembre 2009. Ce plan d'action comprend des actions visant à la réintégration des enfants sortis des forces et groupes armés et met l'accent sur le renforcement de capacité. Le projet contribue également à la réalisation de la première priorité du Programme Pays pour un Travail Décent 2011-2015, à savoir la promotion des emplois décents pour les jeunes (filles et garçons) dans un contexte post-conflit et de développement durable.

3. Analyse et justification du projet

Retrait et réintégration d'enfants associés aux forces et groupes armés en RDC

En République Démocratique du Congo, l'UNICEF collabore depuis plus de 10 ans avec le gouvernement pour le retrait, la prise en charge et la réintégration des enfants associés aux forces et groupes armés. Depuis 2002, plus de 30,200 enfants, dont 12 % de filles, ont ainsi été libérés des forces et groupes armés avec l'appui financier des plusieurs bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale, USAID, la Suède, la France et la Belgique.

La réintégration des enfants vise la réalisation de deux objectifs principaux : le renforcement de l'environnement éducatif de l'enfant d'une part et celui de l'environnement socio-économique d'autre part. La réintégration a une dimension sociale et économique. L'appui à la réintégration sociale des enfants intègre un soutien aux enfants pour qu'à leur retour en famille, ils retrouvent des liens sociaux essentiels dans la communauté, dans la famille et qu'ils accèdent aux services sociaux de base telles que l'école et les structures sanitaires, ceci leur permettant de se sentir membres à part entière de la communauté. La réintégration économique vise à donner aux enfants en âge de travailler des moyens de subsistance hors et loin de la carrière militaire. L'appui à la réintégration économique inclut, pour chaque enfant l'orientation professionnelle, le développement de compétences en adéquation avec le marché du travail et un appui pour démarrer une activité économique ou pour accéder à un emploi salarié¹.

Comme pour toutes les autres dimensions de la réintégration, les agences de protection de l'enfant œuvrant sur le terrain ont tiré des leçons de leurs expériences en matière d'appui à la réintégration économique des enfants. Ces agences ont sans conteste un avantage comparatif pour l'appui à la réintégration sociale des enfants, en particulier pour leur prise en charge et accompagnement psycho social. Elles accusent cependant des difficultés dans l'appui à la réintégration économique des enfants, notamment en matière d'accompagnement des micro entreprises nouvellement créés.

Ce constat est confirmé par les résultats de l'évaluation du programme enfants associés aux forces et groupes armés de l'UNICEF conduite en 2011. Celle-ci a relevé les disfonctionnement suivants concernant la composante économique du projet :

- L'appui à la réinsertion doit être considéré comme un appui ciblé vers les enfants les plus vulnérables au ré-enrôlement, adapté aux réalités individuelles, à caractère holistique et inclusif, non standardisé.
- Le processus de réinsertion socio-économique et communautaire est un processus à long terme qui ne saurait être réduit à quelques mois ou même une année de formation et soutien matériel ou financier ponctuel.
- Les durées de formation et de suivi post-formation prévues dans le cadre des programmes sont trop courtes par rapport aux nécessités d'acquisition des compétences nécessaires.
- Le soutien post-formation est très limité sinon inexistant.
- L'analyse de l'environnement socio-économique et les études de marché ont rarement été faites et les filières proposées peu appropriées
- Le processus d'orientation professionnelle est souvent succinct et limité à un choix entre quelques filières prédéfinies
- L'appui à l'entrepreneuriat a été quasi inexistant, ce qui a entraîné de nombreux échecs en cas de dotation aux enfants pour le démarrage de petits commerces

¹ Cadre opérationnel pour la prévention, le retrait et la prise en charge, des Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés, Point 356, P.69, février 2008

- Les outils fournis aux enfants sont souvent de piètre qualité.

Le rôle du BIT dans la réintégration des enfants sortis des forces et groupes armés

L'utilisation d'enfants dans les conflits armés est une pire forme de travail des enfants d'après la Convention N° 182 de l'Organisation internationale du travail (OIT). L'approche que le programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) du Bureau International du Travail (BIT) a adoptée pour prévenir le recrutement d'enfants et assurer la réintégration durable des enfants sortis des forces et groupes armés, est de concentrer ses efforts sur l'apport d'opportunités d'emploi durable pour les enfants en âge de travailler. Ce choix stratégique vise à optimiser la valeur ajoutée du BIT dans les domaines de la formation professionnelle et de l'appui à l'emploi. De ce manière, le BIT complète les interventions des autres agences impliquées dans le retrait des enfants et les autres aspects de leur réintégration.

Le BIT a exécuté des projets d'appui à la réintégration économique des enfants sortis des forces et groupes armés et autres enfants affectés par le conflit au Burundi, en Colombie, au Congo, en RDC, au Rwanda et aux Philippines. A travers ces projets, le BIT a développé une solide approche de réintégration économique qui a été documentée sous la forme d'un cadre stratégique et d'un guide pratique².

Eléments clés d'un projet d'appui à la réintégration économique des enfants:

- **pré-formation** : analyse des opportunités d'emploi et des institutions, orientation professionnelle des enfants
- **formation**: formation professionnelle, formation à l'entrepreneuriat, alphabétisation fonctionnelle et compétences numériques, compétences de vie
- **post-formation**: appui à accéder à un emploi salarié ou à créer sa propre petite entreprise

Eléments transversaux: protection des travaux dangereux, prise en compte des besoins spécifiques liés au genre ou à l'handicap

La Résolution 1998 (2011) du Conseil de Sécurité des Nations Unies (sur les enfants et les conflits armés) fait référence aux bonnes pratiques du BIT en matière de réintégration économique. Le rôle du BIT dans la réintégration des enfants sortis des forces et groupes armés a également été reconnu par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies qui a demandé au BIT de faire le suivi programmatique des Plans d'Action signés entre les parties en conflit et les Nations Unies pour mettre un terme à l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Les efforts récents du BIT en appui aux enfants affectés par les conflits ont donc été largement consacrés au renforcement des composantes économiques des programmes nationaux de réintégration. C'est dans ce cadre que le BIT a fortement renforcé sa collaboration avec l'UNICEF, qui est le partenaire stratégique des gouvernements concernés en matière de retrait et réintégration d'enfants. Au niveau global, les deux agences travaillent ensemble à l'élaboration et à la révision de normes et de lignes directrices inter agences et à l'organisation de cours de formation inter régionaux sur la réintégration économique des

² BIT-IPEC, *Prévention du recrutement et réintégration des enfants associés aux forces et groupes armés. Cadre stratégique pour combler le retard économique.* Genève 2007

BIT-IPEC et CIFOIT, *Enfants sortis des forces et groupes armés. Guide pratique pour la réintégration économique.* Turin 2010

enfants. Au niveau des pays, le BIT et l'UNICEF collaborent dans le cadre d'activités de renforcement de capacités du gouvernement, du personnel de l'UNICEF et de celui de ses agences partenaires.

C'est dans ce cadre que l'UNICEF et le BIT ont organisé, en 2010 à Goma (Province du Nord Kivu, RDC), une formation sur la réintégration économique à l'intention de tous les intervenants dans la réintégration des enfants sortis des forces et groupes armés dans le pays. Cette formation était basée sur le Guide pratique du BIT et a proposé une méthodologie et des outils pour concevoir et mettre en œuvre la composante économique de projets de réintégration. A l'issue de cette formation, plusieurs acteurs ont réalisé l'importance d'un suivi post formation des bénéficiaires et la pertinence d'accompagner leurs micro entreprises dans le moyen terme. UNICEF et le BIT ont dès lors souhaité développer un partenariat pour accompagner les agences de protection de l'enfant partenaires de l'UNICEF dans la mise en œuvre de la composante économique de leurs projets de réintégration. La formation a également mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte les besoins spécifiques des filles et des personnes vivant avec handicap.

Au cours de l'année 2011, faute des ressources suffisantes, la collaboration entre le BIT et UNICEF n'a pas conduit jusqu'à la conclusion d'un partenariat permanent. Une seule mission, financée par le BIT, a permis d'apporter un appui technique ponctuel aux agences du Nord Kivu en 2011 pour les accompagner au stade de démarrage de leur projet

Avec ses ressources disponibles provenant de l'USAID et de la Suède, l'UNICEF a décidé de formaliser ce partenariat en apportant au BIT les moyens, d'une part, de prolonger dans le temps l'appui technique aux agences partenaires du Nord Kivu et, d'autre part, de l'étendre aux autres provinces concernées (à savoir le sud Kivu et la province orientale). De plus, l'UNICEF demande au BIT de faire un contrôle qualité des activités de réintégration économique des agences partenaires de l'UNICEF dans ces trois provinces. Le but étant de progressivement améliorer la qualité de la composante économique du programme de l'UNICEF et de contribuer ainsi à une réintégration durable des enfants et à une prévention plus efficace de leur recrutement. Il ne s'agit donc pas pour le BIT d'exécuter les activités de réintégration économique des bénéficiaires (telle que la formation professionnelle ou l'appui à l'entrepreneuriat) mais plutôt d'appuyer les partenaires locaux de l'UNICEF qui eux exécuteront ce type d'activités.

Le partenariat avec BIT permettra d'accompagner les ONG partenaires de l'UNICEF au Sud Kivu (TPO, BVES, FSH, COOPI et AVREO), au Nord Kivu (ACOPE, EAD, PSM, CAJED, CARITAS, GRAADE, GRADECO, PAMI, UPADERI, CADERCO, FESCO) et en Ituri (AJEDEC) sur 12 mois.

Cet appui du BIT aidera à adresser ces insuffisances en répondant aux questions suivantes :

- Comment adapter aux réalités de terrain le processus de réintégration économique des enfants sortis des forces et groupes armés ;
- Comment opérationnaliser les différents outils de suivi de la réintégration des enfants pour améliorer la qualité de la réintégration.
- Quelles faiblesses remarques-t-on auprès des organisations nécessitant un renforcement de capacité.

Cette activité s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'élimination du travail des enfants élaboré avec l'appui du BIT et validé en décembre 2009. Ce plan d'action comprend des actions visant à la réintégration des enfants sortis des forces et groupes armés et met l'accent sur le renforcement de capacité. Le projet contribue également à la réalisation de la première priorité du Programme Pays pour un Travail Décent 2011-2015, à savoir la promotion des emplois décents pour les jeunes (filles et garçons) dans un contexte post-conflit et de développement durable.

4. Objectifs

4.1 Objectif général

Contribuer à la réintégration économique des enfants sortis des forces et groupes armés et des autres enfants vulnérables en RDC

4.2 Objectifs spécifiques

- Un système d'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF et de suivi³ de leurs activités d'appui à la réintégration économique des enfants est en place
- La qualité des interventions d'appui à la réintégration économique des enfants des 17 agences partenaires de l'UNICEF est améliorée

5 Bénéficiaires

5.1 Bénéficiaires directs

- 17 agences de protection de l'enfant partenaires de l'UNICEF appuyant la réintégration économique d'enfants bénéficient d'un accompagnement technique continu et leurs activités sont suivies⁴
- 170 personnels des agences partenaires de l'UNICEF bénéficient d'une formation sur la réintégration économique et d'un accompagnement technique continu
- Les représentants des services décentralisés du ministère du travail et du ministère des affaires sociales des chefs lieux des trois provinces sont associés aux formations
- 1 ONG nationale spécialisée dans l'appui à l'entrepreneuriat et à l'économie locale est formée, encadrée et outillée pour l'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF et le suivi de leurs activités

5.2 Bénéficiaires indirects

- 1000 enfants bénéficient d'un appui de qualité visant à faciliter leur réintégration économique
- Plus de 1000 familles et communautés perçoivent les bénéfices directs de la réintégration à travers leurs enfants.

³ Dans ce document de projet, le terme « suivi » doit être compris dans le sens de « monitoring »

⁴ COOPI, AVREO, BVES, TPO et FSH pour le Sud Kivu - CAJED, PAMI, UPADERI, CADERCO, FESCO et CARITAS pour le Petit Nord Kivu - ACOPE, EAD et PSM pour le Grand Nord Kivu – GRADE et GRADECO pour Walikale – AJEDEC pour l'Ituri

6 Arrangement institutionnel

Le projet est mis en œuvre par le Bureau International du Travail (BIT). L'unité technique responsable est le Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants (IPEC). Le BIT-IPEC a exécuté deux projets d'appui à la réintégration économique des enfants sortis de forces et groupes armés en RDC (2003-2009) et travaille étroitement avec l'UNICEF à travers le monde pour le renforcement de capacité de l'UNICEF et des agences de protection de l'enfant partenaires en matière de réintégration économique.

Les activités du projet se situent à deux niveaux superposés : au premier niveau, le Guichet d'Economie Local (GEL) du Sud Kivu, une ONG nationale spécialisée dans l'appui à l'entrepreneuriat et à l'économie locale basée à Bukavu, accompagnera les agences partenaires de l'UNICEF dans toutes les activités liées à la composante économique de la réintégration des enfants et effectuera un suivi de leurs activités sur le terrain (objectif spécifique 2), et à un deuxième niveau, le BIT renforcera la capacité de GEL et supervisera son travail (objectif spécifique 1). Un contrat, établi sur base d'un document de projet (programme d'action), sera signé entre le BIT et GEL. La collaboration durera 10 mois et demi et démarrera au second mois du projet. Il est à noter que le BIT-IPEC a travaillé avec GEL dans le cadre de deux projets de réintégration économique susmentionnés. L'annexe 3 décrit par ailleurs d'autres expériences de GEL pertinentes à ce projet.

UNICEF mettra à disposition du BIT les ressources financières nécessaires à l'exécution du projet. UNICEF prendra part aux différentes formations organisées par le BIT dans la mesure du possible et facilitera les contacts entre le BIT et les agences partenaires de l'UNICEF sur le terrain en vue d'organiser ces activités.

7 Stratégies, résultats et activités par objectif spécifique

7.1 Appui du BIT au Guichet d'Economie Local du Sud Kivu (GEL)

Objectif spécifique 1 : Un système d'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF et de suivi de leurs activités d'appui à la réintégration économique des enfants est en place

Description de la stratégie :

Le BIT apportera au projet son **expertise technique** en matière de réintégration économique d'enfants. Celle-ci, largement basée sur l'expérience de projets IPEC, y compris en RDC, a été documentée dans deux documents de référence :

- Prévention du recrutement et réintégration des enfants associés aux forces et groupes armés: Cadre stratégique pour combler le retard économique (2007)⁵
- Enfants sortis des forces et groupes armés : guide pratique pour la réintégration économique (2010)⁶

Ces deux documents apportent des orientations stratégiques et des conseils pratiques visant à appuyer la conception et la mise en œuvre de la composante économique de projets de réintégration pour enfants.

⁵ <http://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=9630>

⁶ <http://labourrights-training.itcilo.org/en/fcac-project/11-guide-pratique-fr.pdf>

Ils doivent cependant être complétés d'**outils techniques**, d'IPEC mais aussi d'autres départements techniques du BIT, visant à aider le personnel des projets dans l'exécution des activités. Il s'agit par exemple d'outils pour l'identification des opportunités de réintégration et pour l'identification et l'analyse des capacités des fournisseurs de services, de modèles de contrat avec des maîtres artisans, d'outils de sensibilisation des jeunes et des employeurs au travail dangereux ou d'analyse des risques sur le lieu de travail pour les jeunes.

Au-delà des outils techniques décrits ci-dessus, le BIT apportera des **outils de suivi** des activités de réintégration économique sur le terrain, tels qu'un modèle de fiche individuelle de suivi qui mesure les progrès des bénéficiaires à travers le processus de réintégration économique ou encore un modèle de plan de réintégration du groupe cible qui fournit une vue d'ensemble des projets professionnels individuels, des services d'appui et des prestataires de services pour tous les participants.

Certains de ces outils (techniques et de suivi) existent déjà, d'autres doivent être traduits de l'anglais et d'autres encore doivent encore être développés ou adaptés à ce type de projet. Des copies papier des documents de référence (Guide pratique et Cadre stratégique) seront mises à la disposition des agences partenaires de l'UNICEF.

Le BIT apportera également son **expertise en matière de développement entrepreneurial**, plus particulièrement celle du programme GERME du BIT (voir objectif 2).

Comme mentionné dans la section 6, l'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF et le suivi de leurs activités sur le terrain seront effectués par un partenaire local, GEL. **GEL mettra en place une équipe** d'agents ayant de l'expérience en matière d'appui à l'entreprise et qui sera composée du coordinateur également formateur en entrepreneuriat et chargé de suivi pour Bukavu, d'un chargé de suivi pour le Nord Kivu (petit nord, grand nord et Walikale) et d'un chargé de suivi pour l'intérieur du Sud Kivu (Fizi/Uvira et Shabunda / Kalehe et Wallungu) et pour la Province orientale (Ituri). Ce sont des postes à mi temps ou deux tiers temps. Le BIT participera au processus de sélection du personnel de l'équipe GEL. L'équipe sera basée à Bukavu et disposera de l'équipement informatique et d'une connexion internet permettant un appui à distance des agences partenaires de l'UNICEF.

Le BIT renforcera la capacité de GEL en matière de réintégration économique en formant, en encadrant et en outillant GEL. Il **supervisera** également étroitement et **évaluera** le travail de GEL. Un consultant international sera recruté pour appuyer le BIT-IPEC et le Bureau de l'OIT à Kinshasa dans ce rôle. L'appui technique et la supervision du travail de GEL se fera lors de missions et à distance.

- La **première mission** du BIT sera effectuée par le consultant international et coïncidera avec le démarrage du projet GEL. Elle durera environ 6 semaines et visera à (i) renforcer la capacité de GEL en matière de réintégration économique et à (ii) former/encadrer les agences partenaires de l'UNICEF dans les trois provinces (cf. objectif spécifique 2). La capacité de l'équipe GEL sera renforcée à travers les séances de briefing/formation à Bukavu, à travers la formation sur la réintégration économique pour les agences partenaires du sud Kivu dont ils seront participants et à travers les missions au Nord Kivu et Bunia durant lesquels ils aideront à la facilitation sous la supervision (coaching) du consultant.
- Une **deuxième mission** du BIT, également effectuée par le consultant international, aura lieu à mi-parcours et aura pour objectif d'apporter un appui technique à l'équipe GEL et de superviser son travail. La supervision inclura l'examen des plans de travail, des rapports de mission de l'équipe GEL etc.

- La **troisième mission** du BIT (consultant international et IPEC / bureau de l'OIT à Kinshasa) aura lieu vers la fin du projet et aura pour objectif : (i) d'évaluer l'intervention de GEL et (ii) sur base de la revue des 17 projets effectuées par GEL (voir objectif spécifique 2), de dresser un constat de la composante économique du programme EAFGA de l'UNICEF et d'émettre des recommandations pour d'éventuelles nouvelles orientations stratégique.

Le BIT IPEC et le consultant seront disponibles tout au long du projet à distance - pour des appuis ad hoc demandés par GEL.

Résultats et activités :

| Résultats | Activités |
|--|--|
| 1.1. Des outils relatifs à la réintégration économique des enfants – outils techniques et outils de suivi des activités sur le terrain - sont disponibles | 1.1.1 Produire et/ou adapter des outils relatifs à la réintégration économique des enfants (outils techniques et outils de suivi des activités sur le terrain) 1.1.2 Traduire les outils de l'anglais au besoin, les imprimer/reproduire et les expédier en RDC |
| 1.2 Une équipe du Guichet d'Economie Local du Sud Kivu (GEL) chargée du suivi et de l'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF en matière de réintégration économique est opérationnelle | 1.2.1 Recruter un coordonateur/chargé de suivi pour le Sud Kivu (Bukavu et alentours), un chargé de suivi pour le Nord Kivu et un chargé de suivi pour la Province orientale et l'intérieur du Sud Kivu 1.2.2 Acheter l' équipement informatique nécessaire à l'accompagnement à distance des agences partenaires de l'UNICEF 1.2.3 Prendre en charge les frais administratifs permettant la bonne exécution du projet, et en particulier l'accompagnement à distance des agences partenaires de l'UNICEF (frais de communication, internet, fournitures de bureau etc.) |
| 1.3 L'équipe GEL a la capacité technique d'accompagner les agences partenaires de l'UNICEF et de faire le suivi de leurs activités en matière de réintégration économique et son travail est supervisé et évalué par le BIT | 1.3.1 Former l'équipe de GEL en matière de réintégration économique et de suivi d'activités sur le terrain (à l'occasion de la première mission du consultant international en RDC) 1.3.2 Apporter un appui technique ponctuel à GEL et superviser son travail (à l'occasion de la seconde mission du consultant international en RDC) 1.3.3 Apporter un appui technique régulier à GEL et superviser son travail à distance 1.3.4 Evaluer le travail de GEL (à l'occasion de la troisième mission du consultant international en RDC et de la mission d'IPEC / du Bureau de l'OIT à Kinshasa) |

7.2 Appui du BIT et de GEL aux agences partenaires de l'UNICEF

Objectif spécifique 2 : La qualité des interventions d'appui à la réintégration économique des enfants des agences partenaires de l'UNICEF est améliorée

Description de la stratégie :

L'appui technique aux agences partenaires de l'UNICEF démarrera avec des **formations sur la réintégration économique des enfants**. Des représentants des services décentralisés des ministères du travail et des affaires sociales participeront également à ces formations. Le consultant international du BIT en sera le facilitateur principal. Il sera assisté du coordonateur du programme d'action GEL et du chargé de suivi de GEL dans la province concernée. Certaines agences, en particulier au Nord Kivu, ont déjà bénéficié d'une formation initiale de cinq jours basée sur le Guide Pratique du BIT à Goma en août 2010. La méthodologie de formation sera adaptée selon les besoins et alternera des séances collectives de formation à proprement parler avec des séances d'appui individualisé par agence (mentoring). Les activités de formation/mentoring seront organisées à Bukavu (pour les agences du Sud Kivu), à Goma (pour les agences du Petit Nord Kivu), à Beni (pour les agences du Grand Nord Kivu), à Walikale (pour les agences de Walikale) et à Bunia (pour les agences de l'Ituri). La formation visera entre autre à renforcer la capacité des participants à répondre aux besoins spécifiques des filles et des enfants vivant avec handicap.

La mission que le consultant international du BIT et le coordonateur du programme d'action GEL effectueront dans l'ensemble des zones d'intervention du projet à l'occasion des formations leur servira également à établir la situation initiale de la composante économique des projets. Ceci servira de « baseline » pour évaluer l'apport du BIT et de GEL à la fin du projet (voir ci-dessous). De plus, cela permettra au coordonateur du PA GEL de faire l'analyse des besoins de formation du personnel des agences partenaires de l'UNICEF en entrepreneuriat.

Au troisième mois du projet, le BIT démarrera le renforcement de capacité des agences d'exécution en matière **d'entrepreneuriat**. La première étape consiste à dispenser une formation de base en atelier résidentiel de deux semaines. La formation sera dispensée par un Maître formateur certifié du programme GERME (Gérer mieux votre entreprise) du BIT basé à Dakar. La seconde étape, environ un mois plus tard, consiste en un coaching des formateurs, par le même Maître formateur, pendant qu'ils forment les bénéficiaires.

A partir du quatrième mois du projet, ce sont les agents de suivi de GEL qui seront chargés de **l'accompagnement technique** (mentoring) des agences partenaires de l'UNICEF dans l'exécution de leurs activités de réintégration économique. Cela se fera à distance mais également lors de missions bi-mensuelles d'une durée de 2 à 3 semaines selon les provinces. Ces missions viseront également à faire un **suivi sur terrain** des activités de réintégration économique. Plus précisément, les missions d'accompagnement / suivi permettront de :

- former les agences dans certaines des composantes clé de la réintégration économique, comme par exemple l'analyse des opportunités locales d'emploi, l'entrepreneuriat, la création de coopératives, le micro-crédit et les problèmes de santé et sécurité au travail ;
- donner un appui individualisé aux agences qui en auront besoin, en particulier en terme de suivi des jeunes micro-entrepreneurs ;
- mettre à la disposition des agences des outils techniques et de suivi et de vérifier la bonne utilisation de ces outils par les agences ;
- contrôler la qualité du travail des agences en matière de réintégration économique, en particulier en ce qui concerne la pertinence du choix des activités, de l'application des outils de suivi du projet, du suivi des sous-contrats avec des partenaires locaux (par exemple dans les domaines de la formation professionnelle et du micro-crédit).

Au onzième mois du projet, le coordonateur du programme d'action de GEL entreprendra une mission dans les trois provinces concernées pour une revue de la composante économique des 17 projets. Il

s'agira en particulier d'identifier les améliorations constatées, les difficultés rencontrées, les lacunes qui subsistent et d'émettre des recommandations pour y répondre. Les conclusions de cette revue seront partagées et discutées avec le consultant international du BIT (lors de la 3^{ème} mission de ce dernier) afin d'aboutir à un document conjoint qui sera présenté lors d'une réunion avec le BIT-IPEC, le Bureau de l'OIT à Kinshasa et l'UNICEF. Lors de cette réunion, le BIT émettra des recommandations pour de nouvelles orientations stratégiques du programme EAFGA de l'UNICEF en matière d'appui à la réintégration des enfants.

Selon les besoins exprimés par l'UNICEF, le BIT, avec l'appui éventuel de GEL, participera à la programmation de nouveaux projets.

Résultats et activités :

| Résultats | Activités |
|--|--|
| 2.1 Les agences partenaires de l'UNICEF ont la capacité technique de concevoir et de mettre en œuvre des activités d'appui à la réintégration économique répondant aux besoins spécifiques des filles et des garçons | <p>2.1.1 Organiser des séances de formation individuelles ou collectives sur la réintégration économique pour les agences partenaires de l'UNICEF et les services décentralisés de l'Etat à l'occasion de la première mission du consultant international en RDC (celles-ci seront co-facilitées par le coordinateur de GEL et le chargé de suivi GEL de la zone concernée)</p> <p>2.1.2 Organiser une formation de formateurs GERME pour les trois provinces (deux semaines) suivie d'un coaching des agences d'exécution dans les trois provinces</p> <p>2.1.3 Apporter un appui technique ponctuel aux agences partenaires de l'UNICEF à l'occasion des missions des chargés de suivi de GEL [cf. activité 2.2.1]</p> <p>2.1.4 Apporter un appui technique régulier à distance aux agences partenaires de l'UNICEF à travers les chargés de suivi de GEL</p> <p>2.1.5 Appuyer la conception de nouveaux projets éventuels de réintégration économique pour enfants</p> |
| 2.2 Les activités des agences partenaires de l'UNICEF en appui à la réintégration économique des enfants sont suivies par GEL et évaluées par le GEL et le BIT | <p>2.2.1 Faire le suivi des activités de réintégration économique des agences partenaires de l'UNICEF lors de missions des chargés de suivi de GEL [cf. activité 2.1.2]</p> <p>2.2.2 Evaluer la composante économique des projets de réintégration pour enfants (mission du coordinateur de GEL dans toutes les zones d'intervention et missions du BIT à Bukavu)</p> |

7.3 Activités préparatoires du projet

La plupart des activités susmentionnées démarreront au deuxième mois du projet, le premier mois étant consacré à des activités préparatoires telles que :

- L'établissement du contrat du consultant international du BIT et son briefing, à l'occasion d'une mission à Genève et à distance, par IPEC et autres départements techniques du BIT concernés,
- Le développement du document de projet (programme d'action) BIT/GEL, la signature de l'accord entre les deux organisations et le transfert de fonds à GEL.

- Le montage de l'activité GERME avec le Programme BIT/GERME de Dakar, identification et établissement du contrat du maître formateur et briefing.

8 Chronogramme des activités

Voir annexe 1

9 Suivi et évaluation des activités

Le BIT supervisera et évaluera le travail de GEL de la manière suivante :

- Validation des termes de référence et participation à la sélection des chargés de suivi
- Validation des plans de travail et des programmes de missions des chargés de suivi
- Lecture et commentaires des rapports de mission des chargés de suivi (qui mentionneront les activités entreprises pendant la mission, les localités / agences / personnes rencontrées, les constats et recommandations émises)
- Approbation des rapports techniques et financiers à mi-parcours et à la fin du programme d'action (mesurant les progrès réalisés par rapport au document de projet approuvé)
- Missions de supervision à Bukavu (2^{ème} mission du consultant international)
- Mission d'évaluation à Bukavu (mission conjointe du consultant internationale et d'IPEC / bureau de l'OIT à Kinshasa)

Le BIT-IPEC et le Bureau de l'OIT à Kinshasa superviseront le consultant international. Le programme de chaque mission sera convenu à l'avance et le consultant rendra compte de ses résultats en RDC lors de séances de débriefing avec le Bureau de l'OIT à Kinshasa et avec IPEC (par Skype) et à travers ses rapports de mission. Au terme de son contrat, il rédigera un rapport narratif portant sur l'ensemble du projet.

Les rapports de mission du consultant international et rapport techniques de GEL seront transmis à l'UNICEF. L'UNICEF participera aux séances de briefing et de débriefing du consultant international lors de ses passages à Kinshasa. Par ailleurs, l'UNICEF pourra se joindre aux missions du consultant international et/ ou du BIT (IPEC et Bureau de l'OIT à Kinshasa) ou effectuer indépendamment des missions de suivi des activités du projet. Enfin, conformément au point B de l'accord entre le BIT et l'UNICEF, le BIT soumettra à l'UNICEF deux rapports techniques - l'un après six mois et l'autre à la fin du projet - et un rapport financier - à la fin du projet.

10 Cadre logique

| Objectifs spécifiques / Résultats | Indicateurs objectivement vérifiables | Moyens de vérification |
|--|--|---|
| Objectif spécifique 1 : Un système d'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF et de suivi de leurs activités d'appui à la réintégration économique des enfants est en place | Le partenaire local identifié par le BIT (GEL) est formé et outillé et applique les connaissances acquises dans l'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF et le suivi de leurs activités <i>Valeur de référence : aucun</i> <i>Valeur cible : un</i> | Rapport de missions de supervision et d'évaluation du travail de GEL |
| Résultat 1.1. Des outils relatifs à la réintégration économique des enfants – outils techniques et outils de suivi des activités sur le terrain - sont disponibles | # de chargés de suivi de GEL qui utilise les outils technique et de suivi <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i> | Rapport de missions de supervision et d'évaluation du travail de GEL |
| 1.1.1 Produire et/ou adapter des outils relatifs à la réintégration économique des enfants (outils techniques et outils de suivi des activités sur le terrain) 1.1.2 Traduire les outils de l'anglais au besoin, les imprimer/reproduire et les expédier en RDC | # d'outils techniques mis à la disposition de GEL et des agences partenaires de l'UNICEF <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i> # d'outils de suivi mis à la disposition de GEL et des agences partenaires de l'UNICEF <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i> | Documents de l'outil |
| Résultat 1.2 : Une équipe du Guichet d'Economie Local du Sud Kivu (GEL) chargée du suivi et de l'accompagnement technique des agences partenaires de l'UNICEF en matière de réintégration économique est opérationnelle | | |

| | | |
|---|---|---|
| <p>1.2.1 Recruter un coordonateur/chargé de suivi pour le Sud Kivu (Bukavu et alentours), un chargé de suivi pour le Nord Kivu et un chargé de suivi pour la Province orientale et l'intérieur du Sud Kivu</p> <p>1.2.2 Acheter l'équipement informatique nécessaire à l'accompagnement à distance des agences partenaires de l'UNICEF</p> <p>1.2.3 Prendre en charge les frais administratifs permettant la bonne exécution du projet, et en particulier l'accompagnement à distance des agences partenaires de l'UNICEF (frais de communication, internet, fournitures de bureau etc.)</p> | <p># de chargés de suivi recrutés <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i></p> <p># d'équipement informatique acheté <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i></p> <p>Connexion internet établie <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 1</i></p> | <p>Contrat de personnel</p> <p>Factures du fournisseur (équipement et internet)</p> |
| <p>Résultat 1.3 : L'équipe GEL a la capacité technique d'accompagner les agences partenaires de l'UNICEF et de faire le suivi de leurs activités en matière de réintégration économique et son travail est supervisé et évalué par le BIT</p> | <p># de personnel de GEL qui applique les connaissances acquises <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i></p> | <p>Rapport de missions de supervision et d'évaluation du travail de GEL</p> |
| <p>1.3.1 Former l'équipe de GEL en matière de réintégration économique et de suivi d'activités sur le terrain (à l'occasion de la première mission du consultant international en RDC)</p> <p>1.3.2 Apporter un appui technique ponctuel à GEL et superviser son travail (à l'occasion de la seconde mission du consultant international en RDC)</p> <p>1.3.3 Apporter un appui technique régulier à GEL et superviser son travail à distance</p> <p>1.3.4 Evaluer le travail de GEL (à l'occasion de la troisième mission du consultant international en RDC et de la mission d'IPEC / du Bureau de l'OIT à Kinshasa)</p> | <p># de personnel de GEL bénéficiant d'une formation initiale sur la réintégration économique par le BIT <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i></p> <p># de personnel de GEL bénéficiant d'un coaching sur terrain du BIT <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i></p> <p># de personnel de GEL bénéficiant d'un appui technique à distance du BIT <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 3</i></p> | <p>Rapports de mission du consultant international du BIT</p> <p>Rapports de mission de l'équipe GEL</p> <p>Listes de présence des séances de formation / mentoring</p> <p>Correspondance électronique entre les chargés de suivi et le consultant international du BIT</p> |
| <p>Objectif spécifique 2 : La qualité des interventions d'appui à la réintégration économique des enfants des agences partenaires de l'UNICEF est améliorée</p> | <p>Niveau de satisfaction des bénéficiaires et de leur famille par rapport à l'appui reçu</p> | <p>Rapport des missions de suivi des agents de GEL sur le terrain</p> |

| | | |
|--|--|--|
| <p>Résultat 2.1 : Les agences partenaires de l'UNICEF ont la capacité technique de concevoir et de mettre en œuvre des activités d'appui à la réintégration économique répondant aux besoins spécifiques des filles et des garçons</p> | <p># d'agences partenaires de l'UNICEF qui applique les connaissances acquises <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 17</i></p> | <p>Rapports de mission du consultant international du BIT</p> <p>Rapports de mission de l'équipe GEL</p> <p>Section sur la composante économique des projets dans les rapports d'évaluation</p> |
| <p>2.1.1 Organiser des séances de formation individuelles ou collectives sur la réintégration économique pour les agences partenaires de l'UNICEF et les services décentralisés de l'Etat à l'occasion de la première mission du consultant international en RDC (celles-ci seront co-facilitées par le coordinateur de GEL et le chargé de suivi GEL de la zone concernée)</p> <p>2.1.2 Organiser une formation de formateurs GERME pour les trois provinces (deux semaines) suivie d'un coaching des agences d'exécution dans les trois provinces</p> <p>2.1.3 Apporter un appui technique ponctuel aux agences partenaires de l'UNICEF à l'occasion des missions des chargés de suivi de GEL [cf. activité 2.2.1]</p> <p>2.1.4 Apporter un appui technique régulier à distance aux agences partenaires de l'UNICEF à travers les chargés de suivi de GEL</p> <p>2.1.5 Appuyer la conception de nouveaux projets éventuels de réintégration économique pour enfants</p> | <p># d'agences partenaires de l'UNICEF qui bénéficient d'un accompagnement technique sur la réintégration économique de la part du BIT et de GEL <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 17</i></p> <p># de personnel des d'agences partenaires de l'UNICEF dont le personnel bénéficie de formation/mentoring et d'un accompagnement technique sur la réintégration économique de la part du BIT et de GEL <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 170</i></p> <p># d'agences partenaires de l'UNICEF dont le personnel bénéficie d'un appui technique ponctuel (lors de missions) et à distance de la part des chargés de suivi de GEL <i>Valeur de référence : 0</i> <i>Valeur cible : 17</i></p> | <p>Rapports de mission du consultant international du BIT</p> <p>Rapports de mission de l'équipe GEL</p> <p>Listes de présence des séances de formation / mentoring</p> <p>Correspondance électronique entre les agences partenaires de l'UNICEF et GEL</p> <p>Nouveaux documents de projets</p> |
| <p>Résultat 2.2 : Les activités des agences partenaires de l'UNICEF en appui à la réintégration économique des enfants sont suivies par GEL et évaluées par le GEL et le BIT</p> | | |

| | | |
|---|--|---|
| <p>2.2.1 Faire le suivi des activités de réintégration économique des agences partenaires de l'UNICEF lors de missions des chargés de suivi de GEL [cf. activité 2.1.2]</p> | <p># de missions de suivi par site des chargés de suivi de GEL <i>Valeur de référence : 0</i></p> | <p>Rapports de mission de l'équipe GEL (y compris liste des bénéficiaires, parents et autres interlocuteurs rencontrés)</p> |
| <p>2.2.2 Evaluer la composante économique des projets de réintégration pour enfants (mission du coordonateur de GEL dans toutes les zones d'intervention et missions du BIT à Bukavu)</p> | <p><i>Valeur cible : 4</i></p> <p># de projets dont la composante économique a été évaluée par le BIT et GEL <i>Valeur de référence : 0</i></p> | <p>Section sur la composante économique des projets dans les rapports d'évaluation</p> |
| | <p><i>Valeur cible : 17</i></p> | |

11 Budget

Voir annexe 2